

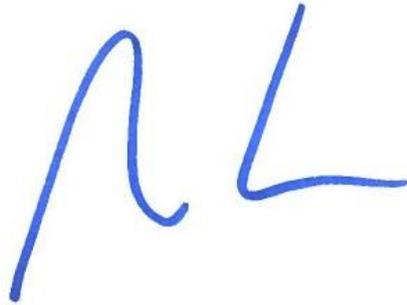
Préface

Il est grand temps de s'attaquer aux impacts du changement climatique. La dernière évaluation scientifique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ne laisse aucun doute quant à la gravité des dangers climatiques qui nous attendent ; des phénomènes de grande ampleur aux impacts terribles – comme la fonte de la banquise et la modification radicale des courants océaniques – ne peuvent non plus être exclus. La situation dans laquelle nous nous trouvons est de plus en plus dangereuse. Une grande partie de la population actuelle et future du globe terrestre sera confrontée à des dangers climatiques plus fréquents et plus intenses. Le nombre d'États adoptant des objectifs de neutralité carbone est encourageant. Cependant il faut que cela se traduise par des actions et des résultats concrets. À court terme, les actions ne contribuent souvent pas à réduire les risques climatiques, bien au contraire.

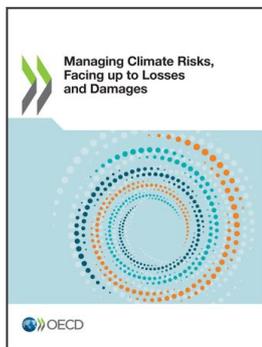
Il est extrêmement important, pour atteindre les objectifs exposés dans l'Accord de Paris, d'accroître la transparence, la confiance et la solidarité. Cet accord est lui-même un instrument de transparence qui fournit des mécanismes de contrôle pour encourager une action climatique véritable et de plus en plus ambitieuse. Chaque État a la responsabilité très importante de tenir les engagements pris dans le cadre de cet accord. La réussite dépendra toutefois de la solidarité entre les pays et en leur sein, de l'efficacité des institutions, de la cohérence des politiques publiques et de leur capacité à mettre en place des incitations adaptées dans tous les secteurs de l'économie, de l'innovation dans les partenariats et les technologies, de l'adoption d'approches porteuses de transformations et des investissements visant l'amélioration de la résilience.

Bien que l'on ne sache pas exactement à quoi ressemblera le changement climatique dans les différentes régions au cours des prochaines décennies, ce n'est pas une raison pour retarder l'action. Le rapport de l'OCDE passe en revue les incertitudes qui planent concernant les risques climatiques et examine en détail les trois principaux types de dangers, à savoir : les changements à évolution lente, les phénomènes météorologiques extrêmes et les points de basculement. Il analyse ensuite les dispositifs politiques, financiers et technologiques qui sont requis pour réduire et gérer les risques de pertes et de dommages induits par le changement climatique.

L'OCDE amplifie son soutien aux pays pour les aider à faire face aux défis climatiques qui les attendent, et ce rapport en fait partie. Un certain nombre de recommandations importantes y sont formulées. En plus de limiter le réchauffement à 1.5°C, les États doivent étudier avec attention les incertitudes des risques climatiques avant de prendre des mesures et des décisions en matière d'investissement. Les pays développés doivent accroître leur soutien technique et financier aux pays en développement et le rendre plus accessible et prévisible. Mon espoir est que ce rapport permette d'alimenter les discussions relatives aux Pertes et Préjudices dans le cadre du processus des Nations Unies sur le climat. Son but est également d'étayer les mesures politiques, financières et technologiques qui seront prises sur le terrain pour accroître l'efficacité des actions visant à réduire et gérer les risques de pertes et dommages induits par le changement climatique.



Mathias Cormann
Secrétaire général, OCDE



Extrait de :

Managing Climate Risks, Facing up to Losses and Damages

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/55ea1cc9-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Préface », dans *Managing Climate Risks, Facing up to Losses and Damages*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/74aab5c4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.